

Pays de Wissembourg

Journal d'information de la Communauté de Communes



*ancienne base militaire
BA901 de Drachenbronn*

ESPACE PUBLIC NUMERIQUE

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives des usagers, décidée par l'Etat, la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg a mis en place dans ses locaux un espace public numérique. L'objectif est de permettre aux administrés de faire les démarches administratives en ligne, accompagnés par un agent de la collectivité. L'espace numérique vous permet notamment d'accéder aux sites internet « ants.gouv.fr » et « France Connect » pour les démarches liées aux titres d'identité, immatriculations et permis de conduire. Si vous ne disposez pas d'internet, si vous n'êtes pas à l'aise avec les téléprocédures et avez besoin d'un accompagnement dans vos démarches, vous pouvez contacter **Fanny Buchert** au **03 88 05 35 78** pour prendre un rendez-vous.

SOMMAIRE

INFOS	2
Édito	3
Reconversion de la Ba 901	4 – 5
Tourisme	6 – 7
Économie	8 – 12
Environnement et Développement Durable	13
Enfance et Jeunesse	14
Epanouissement de la Personne	15
Noël, nos enfants sont des artistes	16



Nouvelles du Pays de Wissembourg
Journal de la Communauté de Communes
 ISSN : 2426-3540

Directeur de la publication
 Serge STRAPPAZON

Rédaction
 Marcel Neiss et Communauté de Communes
 du Pays de Wissembourg

Crédits photo
 Association Go Elan / Cabinet Horwath / Préfecture / Marcel
 NEISS / Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Mise en page et impression
 imprimerie MEDIALOGIK

Dépôt légal à la parution
 décembre 2018

Horaires d'ouverture au public des bureaux de la Communauté de Communes

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Téléphone ☎ 03 88 05 35 50
Adresse 4 quai du 24 Novembre
 67160 WISSEMBOURG

RAPPEL des horaires de permanences du service ORDURES MENAGERES :

Accueil du public
 le mercredi de 9h à 12h
 de 14h à 17h30

Accueil téléphonique
 le mardi de 9h à 12h30
 le jeudi de 14h à 17h30 au
Téléphone ☎ 03 88 05 35 70

Faites le plein d'informations en consultant notre site internet
www.cc-pays-wissembourg.fr

Bonnes fêtes!



Madame, Monsieur,

Notre Communauté de Communes compte 37 conseillers communautaires. Ses services se composent de 13 agents qui œuvrent pour la réalisation de projets et d'actions relevant de notre compétence. Car la Communauté de Communes se définit d'abord à travers des compétences. Celles relevant de votre vie quotidienne, puis l'action économique, mais aussi l'aménagement du territoire ou la promotion du tourisme. Dans cette région du piémont des Vosges du Nord, nous disposons de quelque chose d'inaliénable : une multitude de paysages et une nature préservée...

2018 aura été marquée par les premières démarches de reconversion de l'ancienne Base militaire de Drachenbronn. Je veux ici remercier publiquement M. Jean Luc Marx, préfet de région qui est venu sur le site de l'ex BA 901 nous assurer de son soutien ainsi que de celui de l'Etat.

Je veux remercier Frédéric Bierry, président du Conseil Départemental et nos conseillers départementaux, du soutien très fort qui nous est accordé pour la mise en œuvre de nos projets en votant en juillet dernier des subventions conséquentes.

Je veux souligner l'écoute et le soutien que nous apporte Jean Rottner, le président de Région et notre conseillère régionale et je les en remercie.

Enfin, j'insisterai aussi sur le fait que notre force est démultipliée grâce à nos partenaires fidèles, le parc naturel régional des Vosges du nord, les chambres consulaires, l'Agence d'Attractivité d'Alsace, l'ADIRA mais aussi des associations locales comme Go Elan et bien d'autres encore.

Croyez bien qu'avec les vice-présidents et les conseillers, nous mettons toute notre énergie à la construction harmonieuse de notre territoire. Celle-ci se fait par la mise en commun des moyens tout en gardant l'identité de nos communes, leur caractère, leur originalité.

Optimiser, développer et moderniser : nous devons, tous ensemble, être créatifs au cœur d'un environnement dans lequel il faut sans cesse faire plus avec moins de moyens. Le défi est considérable...

Ce journal rend compte de nos efforts et de l'avancement de nos projets.

Bonne lecture.

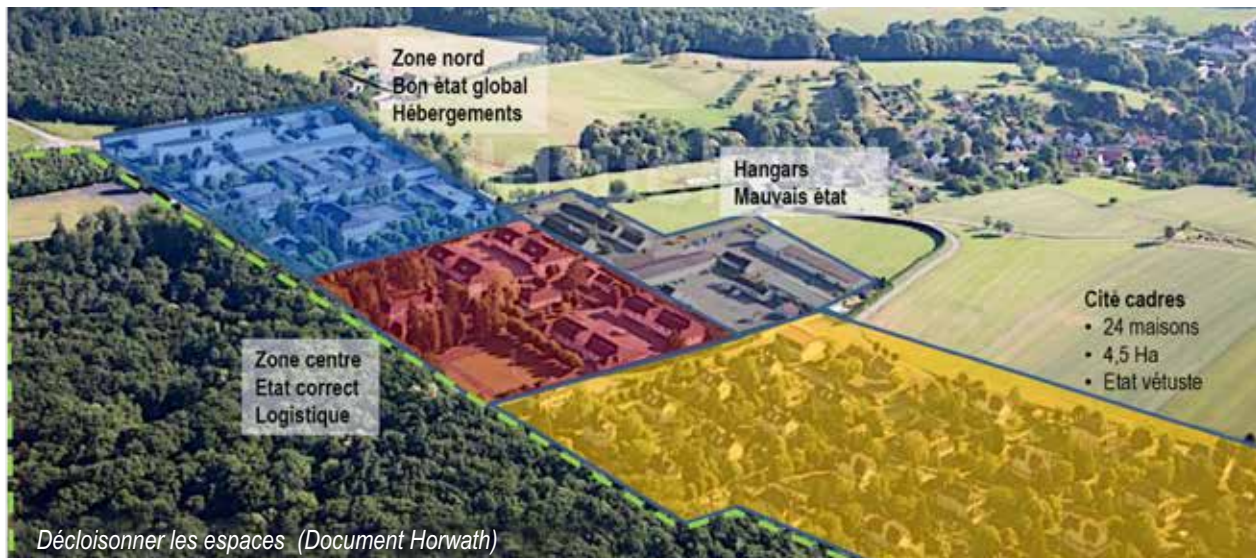
Belles fêtes de fin d'année à vous tous

Strappazon
Jh



J'ai eu le privilège, en tant que Président de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, d'assister à la signature de la « déclaration commune en faveur de la création de la collectivité européenne d'Alsace », le lundi 29 octobre à l'hôtel Matignon. Je salue l'action déterminante de notre président de Conseil Départemental Monsieur Frédéric BIERRY et de Madame Brigitte KLINKERT présidente du Conseil Départemental du Haut Rhin pour ce beau projet très important pour nos territoires. S.Strappazon

Jadis une caserne, demain une station touristique



La reconversion de la base aérienne 901 de Drachenbronn sera, à n'en pas douter, le plus important projet du mandat actuel des édiles de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg. La fermeture du site militaire constitue un rude défi pour les élus qui n'ont pas attendu pour réfléchir à l'usage futur des terrains et des bâtiments et ont lancé une vaste étude concernant le site.

En tout premier lieu, les élus ont fait appel à un bureau d'études spécialisé dans ce type d'opérations, le cabinet parisien Horwath HTL, l'un des leaders français en matière de programmation touristique, hôtelière et de loisirs. Celui-ci a présenté au cours de cet automne aux élus un « plan de bataille » qui devrait permettre, à terme, une reconversion réussie du site. Un comité de pilotage présidé par le préfet Jean-Luc Marx a réuni à Drachenbronn, au cours du mois d'octobre, une quarantaine de personnalités, élus, responsables d'administration publique et représentants de diverses administrations militaires. Ces jours-ci, les élus sont en tractation avec l'Etat concernant le devenir des terrains et des bâtiments. Une cession globale à un prix symbolique ne serait pas pour leur déplaire...

Eviter la friche militaire

Le bureau d'études n'a pas perdu de temps. Il a planché sur les caractéristiques du site en analysant ses potentiels en même temps que ses handicaps. Première initiative : établir un état des lieux technique ainsi qu'un diagnostic sur le potentiel touristique. Horwath s'est fixé l'objectif de définir un projet économiquement viable : « A nous d'identifier le coût de la mutation des installations. Le touriste ne veut pas trouver un site militaire », estime Thierry Coltier, qui pilote le projet pour Horwath. Du coup, il s'agira de gommer les caractéristiques militaires de la base 901, ce qui suppose un ample travail de déconstruction pour conforter ou détruire un certain nombre d'éléments, auquel s'ajoute un gros travail d'aménagement paysager de l'espace.

Ce qui compte dès à présent pour les élus de la com-com, c'est d'éviter que le site ne devienne une friche militaire, une zone à l'abandon. « Ce serait catastrophique pour le lieu », estime

Serge Strappazon, président, qui sait pouvoir compter sur des subventions de l'Etat et du conseil départemental.

Le cabinet Horwath étudie la reconversion dans deux directions : l'implantation à terme d'une station touristique pour un public plus large que celui de la seule France – allemand, belge, voire d'autres pays du Benelux – ainsi qu'un certain nombre d'infrastructures pouvant accueillir de petites entreprises artisanales. Celles-ci bénéficieront d'ailleurs d'aides à l'implantation. « Il faudra que leur activité soit en lien avec la thématique dominante ou qu'elle s'ouvre à des visites, des stages, etc », précise Thierry Coltier, de Horwath.

« On est dans la plus belle partie de l'Alsace du Nord »

La perspective d'un site d'hébergement touristique ne manque pas d'atouts. Le premier constat que fait le bureau d'études, c'est l'environnement : « on bénéficie de la haute qualité du piémont des Vosges du Nord, par le paysage, le vignoble, la forêt ». Bref, Thierry Coltier n'hésite pas à dire « on est dans la plus belle partie de l'Alsace du Nord »...

Second avantage de cette base aérienne : elle n'a jamais possédé de piste d'atterrissage : « nous n'avons pas à composer avec un paysage comportant une balafre de piste ». Autre avantage : la robustesse du bâti. Construites sur une période de 80 ans, la plupart des structures sont de qualité. Seules les plus récentes ont été réalisées « à minima ». A contrario, il reste le caractère austère de certains bâtiments, notamment ceux proches de la route.

Quelles seront les formules d'hébergements touristiques retenues ? « Elles ne sont pas encore clairement définies, mais il est probable qu'elles seront multiples ». A en juger par la volonté du maire Pierre Koepf (voir par ailleurs son témoignage) de maintenir l'école sur le site, on peut deviner qu'il y restera de la vie villageoise...

Les militaires quitteront définitivement la base 901 durant l'été 2019.

Pierre Koepf, maire de Drachenbronn Réussir la reconversion

A peine avait-il pris les commandes de la commune en 2014 que tombait la nouvelle de la fermeture définitive de la Base 901. En prenant la suite de Henri Nordmann, Pierre Koepf, 65 ans à ce jour, ne savait pas qu'il aurait à gérer le plus épineux dossier auquel sa commune aie jamais eu à faire face : la reconversion totale du site militaire.

« Souvent, par le passé, nous avons eu vent de rumeurs de fermeture, explique le maire de Drachenbronn qui connaît bien « sa » base. Nous ne savions quel crédit leur accorder. Il y a peu, toute la partie informatique venait d'être rénovée ce qui nous laissait espérer que la fermeture était une nouvelle fois repoussée. Et puis, patatras ». Le ciel tombait sur la tête des élus de Drachenbronn !

« Nous avons immédiatement cherché des solutions »

Au piémont des Vosges du Nord, à partir de l'ouvrage du Hochwald, l'Armée de l'Air observe l'espace aérien à 400 kilomètres à la ronde et analyse les données des radars du dispositif de défense de l'OTAN. Cette défense est passée de six centres de surveillance à trois, puis deux, provoquant la fermeture définitive de la base de Drachenbronn. Actuellement, l'armée s'emploie à démonter l'ensemble des installations.

Pierre Koepf a pleinement pris conscience de tout ce que cette fermeture allait entraîner. « Nous avons immédiatement cherché des solutions. Heureusement pour tout le monde, la communauté de communes a pris en charge le contrat de redynamisation. L'ensemble des élus a analysé la situation avec les services préfectoraux. Un comité de pilotage a réuni près d'une quarantaine de représentants d'organismes étatiques, préfectoraux, instances politiques, régionales, départementales, de l'armée, etc. Et je peux vous dire que les tractations avec l'armée et l'Etat, c'est très compliqué... ».

L'épineuse question de l'eau

La vraie problématique, dit Pierre Koepf, c'est la réaffectation du casernement et de la cité des Cadres. Pour l'heure, les élus font confiance au Cabinet Horwath chargé de l'étude de ce dossier (lire par ailleurs). Mais au-delà de la reconversion du site lui-même, le départ de l'armée aura des incidences considérables sur la commune qui « perd un tiers de ses habitants, tout en augmentant ses frais fixes ». Drachenbronn passera ainsi, à terme, de 970 habitants à 750 habitants. Ce n'est pas anodin.

Il y a par exemple la question de l'eau. « Nous produisons et traitons nous-mêmes notre eau, tout en étant affiliés au SDEA (Service Départemental de l'Eau et de l'Assainissement). Le nombre d'usagers au service va régresser de 30%,



alors que les charges resteront les mêmes. La piscine est pareillement en mauvaise posture financière... ».

Par ailleurs le personnel communal risque lui aussi d'être en surnombre. Car il y a la question de l'école. De cinq classes en 1989, celle-ci est passée à quatre en 2011, puis à trois en 2014. Surtout, il y a une école qui fonctionne dans l'enceinte même de la cité militaire. Pourrions-nous la maintenir, se demande Pierre Koepf ? Faudra-t-il la reconstruire ailleurs, dans l'hypothèse où toute la base sera dévolue à une vocation touristique ? « A terme, c'est toute l'organisation scolaire qui sera à revoir... ».



Visite de Monsieur le Préfet à Drachenbronn
le 24 octobre 2018

De gauche à droite : M. Marx, Préfet, M. Strappazon, président de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, M. Reiss, Député.

**Stéphanie Kochert,
conseillère départementale**

« Le tourisme est une vraie économie »



C'est un acteur essentiel de la vie de la communauté de communes : le conseiller départemental, ou, plutôt les conseillers départementaux que sont Paul Heintz et Stéphanie Kochert. Cette dernière, maire de Climbach, vice-présidente de la com-com, est impliquée à 100% dans la vie de sa région. Actuellement, c'est le schéma de développement touristique qui requiert toute son attention.

« Dans la région, on a compris désormais que le tourisme est à lui seul une vraie économie », dit la conseillère départementale qui est, par ailleurs, présidente de l'association touristique transfrontalière « Vis-à-Vis ». Au programme des études en cours : le maillage des itinéraires de randonnée, des pistes cyclables et l'aménagement de points de vue dans le paysage des Vosges du Nord.

Le tourisme à vélo est très porteur

« La réalisation de pistes cyclables constitue un investissement lourd. Le kilomètre de piste coûte une petite fortune ! Pourtant, le tourisme à vélo est très porteur ». Le département du Bas-Rhin, dans le cadre de son nouveau plan vélo a engagé, explique Stéphanie Kochert, une étude dans le canton de Wissembourg sur les liaisons avec les pistes cyclables en proche Allemagne et celles qui longent le Rhin, suivant en cela la nécessité d'élargir le territoire de la seule com-com. La communauté de communes du Pays de Wissembourg pourrait porter le projet, en son nom et au nom des communautés de communes de l'Outre Forêt et de la Plaine du Rhin.

A plus long terme, les quatre communautés de communes de Wissembourg, Sauer-Pechelbronn, Outre-Forêt et Niederbronn se sont lancées dans une étude de définition d'une nouvelle stratégie touristique (Voir l'interview de Mireille Ac-

ker, pilote du projet, dans notre précédent numéro). Le département 67 participe au financement de cette étude.

Ici, nous avons du bon, de l'authentique

Parmi les atouts touristiques de cette partie des Vosges du Nord : les produits locaux issus de l'agriculture, qu'il s'agisse de légumes, de fruits, de gibier, de poisson d'élevage ou de produits transformés. *« Ici, nous avons du bon, de l'authentique, du terroir. Il faudra mettre les producteurs en réseau et accompagner la réalisation de points de vente »,* affirme Stéphanie Kochert, rappelant que le touriste allemand est très friand de tels produits... Autre étude, celle de la mise en réseau de sites thématiques comme les éléments de la Ligne Maginot pour lesquels la com-com trouve un interlocuteur aguerri au fort de Schoenenbourg (Voir l'interview de Marc Halter, président de l'Association des Amis de la Ligne Maginot).

La fermeture de la base de Drachenbronn et sa reconversion, sont bien sûr au cœur des préoccupations de la conseillère départementale qui tient à positiver : *« Saisissons l'opportunité pour notre territoire de rebondir ».* Le projet, dans sa globalité, permettra un épanouissement sur 30-40 ans. On en attend déjà la création de quelques dizaines d'emplois, même si le canton est parmi les mieux lotis de France quant au taux de chômage (5% seulement).

« Le Département est associé au projet depuis le début. Il a débloqué une subvention de 850.000 € pour la création du parc touristique et de 32.000 € pour l'aménagement de six petites aires de bivouac le long du GR5 en forêt ». Et, bien-sûr, il subventionne à hauteur de 30% l'étude d'aménagement du « village bien-être » dans l'emprise de la base de Drachenbronn. *« C'est un projet innovant. Je suis certaine qu'il sera créateur d'attractivité » !*



Des traditions plus fortes que nulle part ailleurs ...

Fort de Schoenenbourg : Marc Halter gère 40.000 visiteurs par an



Marc Halter est président de l'association gestionnaire du fort depuis 1998

On ne présente plus le fort de Schoenenbourg aux habitants de l'Outre-Forêt. 98 % d'entre eux le connaissent pour l'avoir visité au moins une fois. Mais savent-ils que cet élément de la Ligne Maginot est sans doute le pôle numéro Un du tourisme dans leur région ? Avec plus d'1,2 millions de visiteurs depuis son ouverture en 1983, le fort vient également, cette saison, de battre son record de visiteurs de 2010, soient 40.000 unités.

À la présidence de « l'Association des Amis de la Ligne Maginot » (AALMA) depuis 1998, le Fédinois Marc Halter rappelle l'historique du site touristique : déclassé comme « place de guerre » en 2001, le fort était vendu à l'association qui l'a acheté en même temps que les 25 hectares de terres qui l'entourent avant de le céder aux communes de Hunsbach et Ingolsheim.

Dès lors, l'AALMA devenait gérant-exploitant officiel du site. Marc Halter pilote la stratégie et les finances de l'ouvrage avec une prudence et une dextérité que bien des acteurs touristiques lui envient ! « Passer de 3-4.000 visiteurs/an à 40.000 ne se fait pas tout seul ! Avec un chiffre d'affaires de 300.000 €, nous employons 22 salariés, soient 5 équivalents



On retrouve les chambrées des soldats.

temps plein et une dizaine de bénévoles. Lorsque sont payés les salaires, l'URSSAF, la sécurité et les petits investissements, il nous reste à peine 35 à 40.000 €. Le fort est un musée technique et du coup, il coûte cher en entretien ».

En 2008-09, la communauté de communes a investi 1.3 millions d'euros dans la valorisation de l'ouvrage permettant de renforcer les mesures de sécurité et de faire installer un ascenseur. Un investissement important qui permet de recevoir les personnes à mobilité réduite et de les faire descendre dans l'ouvrage. Corollaire : « l'ascenseur nous coûte quelque 250 € par mois, ne serait-ce que pour sa maintenance : il est contrôlé toutes les dix semaines ».

C'est comme si on perdait un peu de notre famille

La fermeture de la base de Drachenbronn n'est pas sans conséquence pour le fort. « C'est comme si on perdait un peu de notre famille », déplore Marc Halter. Néanmoins, dans l'histoire, Schoenenbourg, comme d'autres ouvrages, récupère un peu de matériel Maginot. « On a rapatrié aussi les monuments commémoratifs. Schoenenbourg devient désormais un pôle de commémorations pour des centaines d'anciens combattants de toutes nations. Il n'est pas rare que nous ayons des descendants d'Américains ou d'Allemands qui viennent se recueillir ici en évoquant le souvenir de leur ancêtre. D'ailleurs, beaucoup de militaires et leurs familles nous demandent de maintenir la mémoire ».

L'AALMA attend beaucoup de la future zone de loisirs de Drachenbronn. « Une zone intelligente, orientée vers la nature, c'est tout-à-fait compatible avec notre thématique à nous. Nous serons disponibles pour présenter l'historique Maginot et nous saurons orienter nos visiteurs vers la sphère de Drachenbronn. La coopération entre les deux sites a un bel avenir ... »

Pour passer au numérique Vaincre les dernières réticences

Parce que le moment est opportun, parce que le Contrat de Redynamisation du Site de Drachenbronn y encourage, la communauté de communes propose aux entreprises qui relèvent de son secteur géographique une aide à la transition numérique. On estime en effet celle-ci comme un enjeu incontournable pour les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

Si les industriels sont largement équipés et convertis à l'usage du numérique, il n'en va pas de même pour les petites entreprises, commerçants, artisans, etc. Ces derniers sont généralement bien équipés en outils numériques mais sont loin d'exploiter toutes les capacités de leur installation. A y voir de près, on constate un déficit dans les usages associés à ces outils de base : site web, commerce électronique, usage des réseaux sociaux. Ce qui empêche les entreprises de tirer le meilleur parti de leur investissement de base et nuit à leur rentabilité. Les facteurs d'accélération actuels de la transformation numérique sont, entre autres, l'arrivée de la fibre optique, la dématérialisation généralisée des échanges, le volume croissant de données numériques.

Dans le souci de développer les capacités des entreprises de son secteur, la communauté de communes souhaite accélérer leur transition numérique. Pour cela, elle a initié une série de démarches qu'elle propose aux chefs d'entreprise.

Les étapes de la transition numérique dans les entreprises

En premier lieu, les responsables d'entreprises ont été invités à remplir un questionnaire d'évaluation (disponible sur le site de la com-com) qui débouchera sur un autodiagnostic gratuit (lire page 2). A partir de là, ils sont invités, pour les entrepreneurs qui le souhaitent, à un entretien individuel permettant de définir des priorités et un plan d'action. Puis, ils seront conviés à participer à des ateliers pratiques collectifs. Des réunions d'information ont déjà eu lieu. Ces réunions mettent en évidence l'intérêt du numérique : outil de gestion, de comptabilité, dématérialisation des factures, des fichiers clients, sécurisation des données, mais aussi outils de marketing.

Présent récemment lors d'une réunion publique, l'un des formateurs insiste sur la nécessité de s'affranchir de toute crainte pour se lancer. « *Nous rencontrons encore des réticences, constate-t-il, à mettre sur le compte du manque de connaissances et de maîtrise de l'outil informatique. Souvent aussi, les petits patrons craignent que l'activité informatique ne soit chronophage. C'est du travail qui s'ajoute au reste du travail, disent-ils. Ils ne se doutent pas que cela peut leur faire gagner du temps* ». L'informatique permet aussi au chef

d'entreprise de mesurer le retour sur investissement de sa transformation numérique par la mise en place d'outils de mesure, de tableaux de bord. « *Au-delà de la période d'apprentissage, on constate vite les réels apports du numérique dans la gestion des petites sociétés* ».

Parmi les commerçants qui ont participé à la réunion de sensibilisation en octobre, deux d'entre eux livrent ci-contre leur témoignage.

Commerçants, artisans, entrepreneurs... La transition numérique vous concerne :

TPE, PME, testez votre maturité numérique

La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg propose aux TPE et PME artisanales un outil gratuit de diagnostic en ligne permettant de tester la « maturité numérique » de leur entreprise.

A l'issue d'un questionnaire, vous découvrirez des conseils personnalisés qui vous permettront d'adopter la meilleure stratégie digitale.

A la com-com, on n'est pas avare d'exemples de toutes sortes qui illustrent l'intérêt de franchir le pas :

* Pascal Schellhorn, exploitant de supermarché à Seebach, par exemple, utilise quotidiennement sa page Facebook pour doper ses ventes.

* Marieke Thenault et Philippe Ponel, de Birlenbach, produisent et vendent des yourtes pour les amateurs de vacances originales. Eux fondent beaucoup d'espoirs dans les moyens de marketing numérique qui leur permettront, espèrent-ils, de commercialiser leurs réalisations bien au-delà des frontières de l'Alsace.

* Aurélie Cuvillier, opticienne à Betschdorf et Wissembourg se sert des réseaux sociaux pour « *faire comme les grandes enseignes* ».

* Idem pour Pia Clauss, couturière à Seebach, qui n'hésite pas à jouer de l'image sur les réseaux sociaux ...

Vous aussi exploitez les opportunités du numérique, réalisez gratuitement un diagnostic en ligne.

Rendez-vous sur le site cc-pays-wissembourg.fr rubrique : ECONOMIE puis AIDE À LA TRANSITION NUMÉRIQUE



A NOTER : rendez-vous numérique à la com-com le 21 janvier de 15h à 20h30 en présence de la CCI et de la CMA.

Transition numérique : Deux témoignages

A Cleebourg : le restaurant qui se sert du Wi-Fi et des réseaux

Quand on lui parle du numérique, Christian Jacky sourit : « *je n'ai jamais eu besoin de « passer » au numérique. J'y suis* » ! Ce technicien du transport, passé restaurateur, s'est en effet immédiatement équipé du dernier cri de la transmission des commandes par Wi-Fi.

Associés dans la société de « Transports Jacky », Christian et Bruno reprenaient en 2013 le « Tilleul » à Cleebourg, pour le rénover de fond en comble. En mars 2017, après de considérables investissements, le « Keimberg », désormais transformé en *brasserie-winstub-stiebel-weinkeller* – rien que ça – rouvrait, fort de ses 140 places assises.

Il n'y a pas que le décor qui est neuf. « *D'emblée j'ai voulu être au goût du jour sur le plan technique en utilisant des outils numériques* ». Ici, la serveuse, en l'occurrence Alexandra Valentin, prend les commandes au restaurant sur un petit bloc électronique appelé « pocket » et les valide à table. Dès lors, la commande est transmise par wi-fi à la cuisine où le chef Dominique Quay la traitera. En même temps, une seconde transmission est faite en direction de la caisse où, en fin de repas, Alexandra n'aura qu'à valider l'addition avant de la présenter au client.

« *C'est un remarquable gain de temps et d'énergie*, estime Christian. *La serveuse n'a plus à faire trente-six allers-et-re-*



Au service, Alexandra Valentin se sert d'un petit boîtier électronique pour transmettre sa commande par wi-fi en cuisine. Son compagnon, Christian Jacky, patron du Keimberg, se félicite de cet usage du numérique

tours à la cuisine. Après la prise de commande, elle peut s'attarder avec les clients, bavarder gentiment, elle sait que la commande a été transmise au chef. »

« *Pour moi, l'usage des outils numériques est essentiel*, dit Christian Jacky. *Je m'en sers aussi en faisant ma publicité sur les réseaux sociaux. Pour un restaurant comme le mien, c'est essentiel d'être sur les réseaux. La clientèle jeune – et même la clientèle classique – est sensible à cette forme de communication rapide, parfois instantanée, souvent précise (lorsqu'on annonce un thème) et correspondant aux nouvelles habitudes. Par rapport aux supports classiques, je diffuse plus loin et je cible mieux.* »

Aurélié Cuvillier : Facebook, pour dialoguer avec les clients

Lorsqu'elle s'est installée en 2012 à Betschdorf, Aurélié Cuvillier, opticienne, ne savait pas trop comment capter l'attention de ses clients. Elle a donc créé un compte Facebook sur lequel elle entretient régulièrement des relations avec ses amis, les amis de ses amis, les clients, les voisins, etc.

En reprenant l'affaire familiale impasse des Capucins à Wissembourg, elle a tout naturellement continué à dialoguer avec son réseau d'amis Facebook, en intensifiant même son trafic internet. La formule lui convient. « *Je parle de tout, de mon activité professionnelle, de mon magasin, des nouveautés en matière d'optique, mais aussi bien de mes loisirs, de mes voyages, je me filme, je me mets en scène et j'ai la conviction que mes « lecteurs » aiment ça, si j'en juge au nombre de vues et de « like » ! C'est devenu un réflexe, je mets plein de choses sur FB* » !

Pour Aurélié, « *on ne va pas jusqu'à dévoiler son intimité. On reste dans le badin, dans l'anecdotique. Mes clients adorent les petites vidéos de voyage ou autres. Elles me permettent de garder un lien avec eux. Ces petites publications anodines créent un affect. Après, il faut le soigner au magasin* ». Mais « *c'est clair, quelque part, c'est du voyeurisme, il faut en être conscient. Les gens aiment rentrer dans votre vie. Commercialement, on publie des images et, du coup, les gens vont lire les quelques lignes qui les accompagnent* ».



Aurélié publie régulièrement de petites infos la concernant sur Facebook.

Au fil des expériences, la jeune quadragénaire a aussi appris à tempérer ses ardeurs communicatives. A la tête d'une entreprise qui compte désormais une dizaine de salariés, parmi lesquels une opticienne spécialement affectée à la communication, Aurélié surveille de près les effets de ses posts. « *On peut mesurer l'ampleur de toutes les publications. Pour moi, il s'agit d'être présente dans la tête des clients potentiels au moment où ils vont changer de lunettes* ».

Les nouveaux arrivants sur la zone d'activités sud extension

Thierry Hiebel : de Wissembourg vers le monde

Quand Thierry Hiebel a décidé de déménager son local professionnel de son domicile de Riedseltz à la zone sud extension de Wissembourg, il n'a fait que suivre son bon sens : il a choisi la proximité. « Je préfère passer mon temps au travail plutôt qu'au volant ». Ce jeune chef d'entreprise importe des pompes et des pièces s'y rapportant, du monde entier et les exporte à son tour... dans le monde entier.

Originaire d'Altenstadt, Thierry Hiebel, 41 ans, a démarré son activité (« Negimex », de Négoce, Import, Export) en 2006, à son domicile à Riedseltz. A cette époque, il dirige un département de production chez Etesia à Wissembourg et n'est pas sûr que sa jeune société trouvera son marché. Deux ans plus tard, il quitte son salariat chez Etesia pour s'installer désormais à plein temps, dans un local aménagé dans le jardin de son pavillon.

Ici, il commercialise des pompes de forage destinées à amener l'eau de la nappe phréatique à la surface. Ses clients ? Pour 80% des particuliers désireux de se doter d'un puits, pour 20%, des professionnels, puisatiers, entreprises de forage qui vendent aux particuliers des installations clés en main. Détail qui a son importance : Thierry a d'emblée pris le virage du numérique. Ses ventes se font quasi-exclusivement sur le net. « Dès le départ, nous avons opté pour la vente en ligne, une formule qui convient bien au produit et qui nous correspond bien ». Pour l'heure, la petite entreprise se mène en couple : Thierry travaille avec son épouse Heidemarie, autrichienne d'origine, dont « la parfaite maîtrise de la langue allemande nous rend bien des services lors des tractations avec les fournisseurs d'Outre-Rhin » !

Le net: une formule qui correspond bien au produit

Negimex propose tout le matériel et les accessoires propres à faire jaillir l'eau dans les jardins. Elle vend différents types de pompes, en fonction des desideratas du client. « C'est le client qui détermine le produit en nous faisant parvenir le diagnostic de son terrain ». L'essentiel des ventes va à la France – avec une forte prépondérance pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur – mais également en Guyane et dans toute l'Europe. Le matériel, lui, provient de France, d'Allemagne, d'Italie, du Portugal et de Chine. « Nous comptons étoffer notre gamme de produits pour élargir la clientèle ».



Thierry Hiebel devant l'un des systèmes de pompage qu'il propose sur le net.

Dans la zone sud extension de Wissembourg, Thierry Hiebel a acquis auprès de la com-com un terrain de 15 ares et construit un local de 312 m². « Avec le développement des ventes, je compte embaucher prochainement deux salariés pour la préparation des commandes et la gestion des stocks. »

A l'heure où nous distribuons ce journal, Negimex vient d'intégrer ses nouveaux locaux. www.pompes-negimex.com

Créer son entreprise

Vous avez une idée, un projet, une envie, ... GO ELAN pour Entreprendre Librement en Alsace du Nord, vous oriente, vous guide, vous aide et vous soutient.

Contacts : goelan.association@gmail.com et <https://www.facebook.com/goelan.association>



7 novembre 2018 réunion mensuelle de l'association GoELAN en présence de Mme la Sous-Préfète.

Les nouveaux arrivants sur la zone d'activités sud extension

Frank Wambsganss : de grandes ambitions à Wissembourg

Il est l'un des derniers à avoir acquis un local ainsi qu'un terrain dans la zone artisanale sud extension de Wissembourg. Frank Wambsganss, citoyen allemand habitant en France, a ce quelque chose qui fait les grands entrepreneurs, un esprit de conquête, un enthousiasme qui fait qu'il n'a peur de rien ! A 49 ans, il vient de racheter des locaux récemment érigés puis revendus par une société de plâtrerie (M. Can) pour y donner libre cours à ses ambitions de commerçant-industriel.

Frank vient de Hauenstein, en proche Palatinat, où il préside aux destinées d'une usine qui fabrique les ingrédients habituels de la tarte flambée. Ingrédients culinaires – plus de 200.000 fonds de tarte en sortent tous les jours – mais aussi les accessoires de cuisson, à commencer par le four, la pelle, les bois, etc. Son usine de production, « Gusto Palatino », est le point de départ d'un commerce qui distribue tous ces produits aux grossistes, restaurateurs, grandes surfaces, et particuliers, que ce soit en Allemagne, au Benelux, en Alsace ou dans toute l'Europe.

A Wissembourg, rue Alfred Kastler où il vient d'aménager son local, il veut, avec son associé, Hans-Dieter Frischmann, un homme de marketing venu du proche Schweigen-Rechtenbach, aller plus loin : *« Nous ne voulons pas seulement mettre sur pied un point de vente, mais un lieu de convivialité. Un lieu où les gens viendraient se retrouver autour des plaisirs de la cuisine et de la table, dans une ambiance chaleureuse ».*

Aménagé avec beaucoup de goût, le magasin de 60 m² proposera, outre les accessoires culinaires, des objets de décoration, des poteries, de la vaisselle actuelle, etc. À l'arrière, le local dispose de 300 m² plus une surface extérieure où ses propriétaires ont aménagé un bar, un plateau de démonstration et de dégustation.

Tout doit se faire sous le signe du « Genuss » !

Ici, on ne bricole pas : les deux modèles de four proposés sont du solide ! Le plus costaud, décliné en deux tailles, est fabriqué à Augsburg par les Ets Merklinger, le second, d'un design moins rustique, provient des usines De Dietrich à Niederbronn. D'un prix oscillant entre 3 000 et 4 000 €, ils permettent de confectionner des tartes flambées, de griller de la viande ou des légumes, façon barbecue, de cuire à l'étouffée, de faire de la boulangerie et de cuire des tartes aux fruits.

Deux équipements qui s'adressent à des passionnés. Frank compte promouvoir, entre autres, ses fours lors de journées



Frank Wambsganss (à droite) et son associé Hans-Dieter Frischmann.

événementielles telles que concours de cuisine, démonstration par des chefs de renom, voire des vedettes de la télévision. Il n'a pas peur de dire que sa clientèle viendra parfois de loin : *« l'allemand aime rouler en voiture et est souvent en quête de belles destinations de week-end. L'essentiel, pour lui, est de passer un bon moment. Tout doit se faire sous le signe du « Genuss » ! Je vois très bien mes clients arriver avec une remorque, passer le samedi soir à déguster nos produits et nos vins (Frank est par ailleurs œnologue), dormir en famille autour de Wissembourg et repartir le dimanche avec un Merklinger ou un Gooker. Il faut dire que nous autres, allemands, adorons cette région d'Alsace du Nord et sa qualité de vie » !*

C'est un autre aspect de la personnalité de Frank Wambsganss : il est passionné de tourisme et rêve de développer des équipements d'hébergement et de restauration en Outre-Forêt. Mais pour l'heure, il s'agit avant tout pour lui de réussir l'implantation de son point de vente à Wissembourg.

La communauté des communes a accompagné les entrepreneurs Thierry Hiebel et Frank Wambsganss dans leur projet d'installation en zone d'activité. Il reste des terrains encore disponibles, n'hésitez pas à contacter nos services pour toute question ou projet d'installation.

Ces entreprises qui font la richesse de la communauté

Noël Bolidum, la passion des énergies renouvelables



Noël Bolidum, croit très fort dans les énergies renouvelables. Il s'y consacre quasi-exclusivement.

Il y a quarante ans, le jeune électricien de Lembach, Noël Bolidum, créait sa société dans sa région natale, la jolie vallée de la Sauer. Au tournant de 2010, il décide, à 51 ans, de migrer vers Wissembourg et d'y créer une triple société composée d'un bureau d'études, d'une entreprise de chauffage dédiée aux énergies renouvelables et d'une entreprise d'assistance et maintenance de ce type d'équipement. Point de chute : la zone artisanale sud extension de Wissembourg.

L'enseigne est bien visible pour qui franchit le rond-point à l'entrée de la zone. « *Je suis venu m'installer à Wissembourg pour être plus visible, pour étendre ma clientèle ailleurs que dans la vallée. La zone me convenait parfaitement, parce qu'on n'est pas les uns sur les autres. Je m'y sens bien* » ! A Wissembourg, Noël Bolidum dont l'entreprise a immédiatement été boostée par sa nouvelle implantation, peut sortir des sentiers traditionnels des installations de chauffage au gaz ou au fuel.

Le souci du recrutement

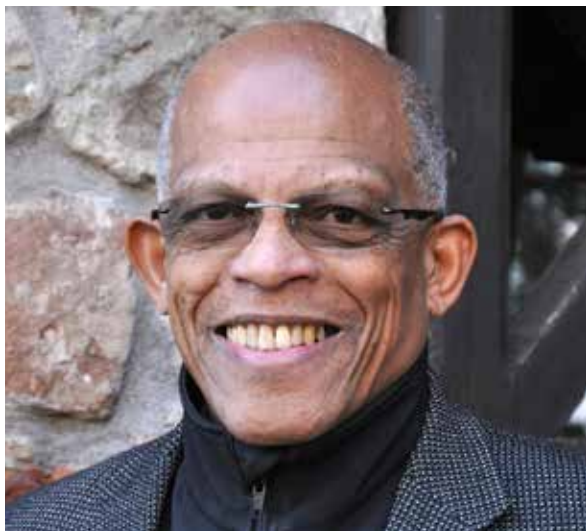
Ici, il se consacre avec passion à la géothermie, la pompe à chaleur sous toutes ses formes, aérothermie ou aquathermie, le solaire, etc. Ici, il bénéficie d'une visibilité qu'il n'avait pas précédemment, ne serait-ce que par son implantation sur le carrefour. « *Domage qu'il faille payer autant de taxes*

sur le panneau publicitaire du bâtiment... ». Avec une petite dizaine de salariés dont deux apprentis, Noël Bolidum dispose d'un carnet de commandes sur trois à six mois. Il vend aussi bien au particulier qu'aux entreprises ou aux collectivités, réalisant un CA de près de 1,4 M € en moyenne.

« *90% de notre marketing se fait par le bouche-à-oreille* ». Et, bien-sûr, Bolidum est présent sur le net. « *Incontournable de nos jours* » estime-t-il. La société travaille également pour un grand constructeur allemand de maisons individuelles, Weberhaus, qui le fait voyager sur toute la France pour des installations de pointe. En revanche Bolidum ne réalise guère de chantiers en Allemagne : « *trop compliqué administrativement* ».

Le plus gros souci de Noël Bolidum, c'est le recrutement de main d'œuvre. « *On manque cruellement de techniciens sur le créneau. Il n'existe pas de filière scolaire dans la branche spécialisée qui est la nôtre. En former ? Je le fais. Mais quand ils ont acquis le niveau, d'autres employeurs – allemands entre autres – nous les piquent ! Pourtant nous payons très correctement* ». Bolidum n'est pas le seul dans ce cas en Alsace du Nord. A se demander ce qu'attendent les organismes publics de formation ...

Jean-Max Tyburn : « La redevance incitative, ça marche » !



Vice-président de la communauté de communes en charge de l'économie et du tourisme, Jean-Max Tyburn est également vice-président du SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) Nord-Alsace. L'organisme couvre les cinq Communautés de Communes du Pays de Wissembourg, de la Plaine du Rhin, de l'Outre-Forêt, de Sauer-Pechelbronn et de Niederbronn. A l'issue d'une année et demie de pratique, il tire le bilan de la « redevance incitative ». Le moins qu'on puisse dire, est qu'il est largement positif...

Entrée en application en janvier dernier après six mois expérimentaux, la méthode porte désormais ses fruits. « Notre objectif était de réduire le volume des déchets collectés, en même temps que la fréquence des tournées de ramassage. Il a été atteint bien plus vite que nous l'espérions ! ».

Mise en place dans d'autres communautés, la formule a fait ses preuves. Partout, elle débouche sur une chute du tonnage de déchets. **Celui-ci est passé en Nord-Alsace en l'espace de 2 ans de 190 kg par an et par habitant à...140 kg.**

La méthode consiste à facturer conjointement suivant deux critères : le nombre de personnes par foyer et le poids de la poubelle. Celle-ci est en effet pesée au moment de sa levée, et pour inciter l'usager à la sortir le moins souvent possible, **on a fixé son poids minimal à 5 kg.**

Bien-sûr, le SMICTOM a proposé des mesures d'accompagnement : le tri sélectif (à côté des poubelles classiques, on dispose de « poubelles bleues » destinées à recueillir le papier-carton, l'aluminium, etc) et aussi le compostage des

déchets organiques. Là encore, les usagers ont bien pris le virage. Mieux, en Alsace du Nord, on a vu fleurir les premiers composteurs collectifs. Pas facile à gérer, ces derniers nécessitent qu'on s'en occupe activement.

Après avoir investi dans la mise aux normes des déchetteries du secteur, le Smictom va désormais mettre en place pour tous les usagers une carte limitant l'accès des déchetteries aux seuls abonnés. Nous en parlerons prochainement.

NOUVEAU !

Votre communauté de communes vend des **bioseaux** pour vous faciliter le compostage. D'une capacité de 10 litres, ils sont vendus 5 € l'unité.

La vente de **composteurs** se poursuit. D'une contenance d'un m3, ils sont vendus en kit au tarif de 25 € pièce. Ils sont fabriqués en bois de mélèze par des travailleurs handicapés, acquis au prix fort de 68 €, ils sont subventionnés par votre communauté de communes et le SMICTOM.

Les **bacs ménagers** sont vendus au prix de :

- 32 € pour un bac de 120 L
- 60 € pour un bac de 120 L avec serrure
- 40 € pour un bac de 240 L
- 68 € pour un bac de 240 L avec serrure



Contacts :

- Pour toutes questions relatives à la gestion et à la facturation des ordures ménagères,

prendre contact avec Véronique BILLMANN au 03 88 05 35 70 v.billmann@cc-pays-wissembourg.fr pendant les horaires de permanence du service. (Voir page 2)

- Pour les questions concernant les déchetteries ou la collecte des bacs ménagers, **prendre contact avec le Smictom Nord du Bas-Rhin au 03 88 54 84 00.**

Le Relais Assistants Maternels (RAM)

Le RAM est un service dédié aux Assistants Maternels Agréés, Garde à Domicile, aux parents et aux enfants essentiellement de 0 à 3 ans faisant partie du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg. C'est un lieu d'écoute, de rencontres, d'animations et d'information.



Depuis le 1er juillet 2018, **Aline WACH** assure le poste d'animatrice responsable, en remplacement de Sylvie BEAU.

Les missions du RAM pour le public

- Promouvoir le métier d'assistant maternel en proposant des réunions d'information métier, des rendez-vous individuels afin d'orienter vers les personnes et les organismes à contacter et donner les premiers renseignements nécessaires.
- Informer les futurs parents des différents modes de garde existants et de leurs différences.
- Accompagner dans la recherche d'un assistant maternel avec la mise à disposition des listes du conseil départemental.
- Apporter des informations juridiques de premier niveau : types de contrats, mensualisation, rupture, obligations..., ou diriger vers les organismes compétents pour d'autres questions. Ce rôle de prévention permet de poser les bonnes bases au début de la collaboration entre le parent-employeur et l'assistant maternel et ainsi d'avoir de bonnes relations tout au long du contrat.

- Proposer des ateliers d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés du parent ou de l'assistant maternel : Baby Gym, Danse, Yoga, Bricolage, Médiation Animale....
- Accompagner et aider les assistants maternels en proposant et en organisant des formations continues sur différentes thématiques liées à la pratique du métier.
- Proposer des réunions en soirée pour les parents et les assistants maternels dans le but de partager un moment d'échange, de sortir de l'isolement, de se retrouver sur différents thèmes : création de matériel pédagogique, découverte de la sophrologie, préserver la santé de l'enfant, l'autorité...

Le RAM diffuse trimestriellement une gazette donnant diverses informations dont le planning des futurs ateliers d'éveil et réunions en soirée. Vous pouvez trouver une version téléchargeable sur le site internet : cc-pays-wissembourg.fr rubrique : VIE QUOTIDIENNE puis ENFANCE ET JEUNESSE

Pensez à vous inscrire en contactant le RAM :

Par téléphone au **03 88 05 35 64**

Par mail à ram@cc-pays-wissembourg.fr

Au bureau à **Wissembourg** à la Communauté de Communes - 4 quai du 24 Novembre

Permanences :

- Lundi de 13h30 à 16h
- Mardi de 13h30 à 16h
- Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h

Sur rendez-vous :

- Lundi de 11h à 12h et de 16h à 17h
- Mardi de 11h à 12h et de 16h à 16h30
- Mercredi de 8h à 12h
- Jeudi de 16h à 17h
- Vendredi de 8h à 12h

Depuis septembre 2018, vous pouvez également suivre le RAM sur Facebook



<https://www.facebook.com/Wach.Aline>

La maison de l'enfance

Le multi-accueil intercommunal Marie Jaëll situé à Wissembourg, impasse des saules, propose 40 places d'accueil pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 7h à 18h30.

Il combine différents modes d'accueil, régulier ou occasionnel, sur une ou plusieurs journées, par demi-journée avec ou sans restauration pour répondre aux besoins diversifiés des familles. Des enfants scolarisés en petite section de maternelle à l'école de l'Europe, peuvent être accueillis dans la structure pendant la pause de midi (8 enfants maximum) et le soir après l'école en période scolaire (en fonction des

places disponibles). Le tarif est calculé en fonction de vos revenus et de votre situation familiale.

Pour toute information vous pouvez contacter la directrice, Madame Véronique HOTT au 03.88.54.39.42 ou par mail : ma.wissembourg@aasbr.com ou consulter le site internet de la communauté de communes : cc-pays-wissembourg.fr rubrique : VIE QUOTIDIENNE puis ENFANCE ET JEUNESSE

En août 2018, la communauté de communes a procédé à la rénovation de l'ensemble des sols de la structure. Ces travaux d'un montant de 18 900 € sont subventionnés par la CAF du Bas-Rhin à 80%.



Séjour 2018 : village vacances Ker Al Lann à Guitté en Bretagne

Grâce au partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), la communauté de communes organisera pour la dixième fois un séjour pour les seniors du territoire.

A partir du 1er février 2019 vous pourrez contacter Anna KUBIAK au 03.88.05.35.56 ou par mail a.kubiak@cc-pays-wissembourg.fr pour retirer le dossier d'inscription. La date limite de dépôt des dossiers complets est fixée au 29 mars 2019.

Le séjour se déroulera du 15 au 22 juin 2019 à La Grande Motte dans le village vacances CAP'VACANCES.

Le programme « Seniors en vacances » s'adresse aux personnes retraitées ou sans activité professionnelle, âgées de 60 ans ou plus et habitant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg. Les personnes éligibles à l'aide de l'ANCV et les personnes qui n'ont encore jamais participé au programme sont prioritaires.

Participation à la redevance incitative pour les personnes souffrant d'incontinence

La communauté de communes a mis en place une aide financière pour les personnes retraitées, invalides ou handicapées souffrant d'incontinence.

Pour en bénéficier il faut remplir les conditions suivantes :

- être retraité, invalide ou porteur d'un handicap
- habiter sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg
- être à jour du paiement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Pour toute question relative à l'aide accordée, vous pouvez contacter **Anna Kubiak au 03 88 05 35 56**.

Les formulaires de demande d'aide financière sont téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes cc-pays-wissembourg.fr rubrique : VIE QUOTIDIENNE puis AIDE A LA PERSONNE ou peuvent être retirés au siège de la communauté de communes et dans les mairies des communes membres.

Portage de repas : une aide pour les personnes retraitées ou invalides

Depuis janvier 2016 la communauté de communes apporte une aide financière aux personnes retraitées ou invalides habitant sur son territoire et faisant appel à un traiteur, un restaurateur ou une association pour le portage de repas. En moyenne environ 9 800 repas sont subventionnés annuellement, ce qui représente pour la collectivité une dépense de 11 500 €.

Les formulaires de demande d'aide pour le portage de repas sont téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes www.cc-pays-wissembourg.fr rubrique : VIE QUOTIDIENNE puis AIDE A LA PERSONNE ou peuvent être retirés au siège de la communauté de communes et dans les mairies des communes membres.

Noël, nos enfants sont des artistes!



Confection des sujets pour la décoration du rond-point à l'entrée des zones d'activités économiques et du bâtiment siège de la comcom, effectuée par les enfants fréquentant le périscolaire « La Ruche » de Wissembourg et la ludothèque « l'arc en ciel. »

« S'ENGAGER C'EST PERMIS » AVEC LA MISSION LOCALE

Pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes de 18 à 24 ans la Mission Locale du Nord du Bas-Rhin a mis en place le dispositif « s'engager c'est PERMIS ».

Ce dispositif s'adresse aux jeunes inscrits dans une dynamique d'insertion professionnelle et dont la mobilité est l'un des principaux freins, faute de moyens suffisants pour financer intégralement leur permis de conduire.

La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg finance une partie du permis de conduire et, en contrepartie, le jeune s'engage à effectuer 155 heures de bénévolat dans une ou plusieurs associations du territoire. La Mission Locale accompagne le jeune sur l'ensemble du parcours : projet professionnel, engagement bénévole, acquisition du permis.

La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg a décidé d'adhérer au dispositif de la Mission Locale « s'engager c'est PERMIS » pour cinq jeunes du territoire. Le coût à charge de la collectivité est de 1 150 € par jeune et le coût résiduel théorique restant à la charge du jeune est de 400 €.

